



## REGLEMENT CHALLENGE BRETON JEUNES 2019 Benjamins/Minimes

*Validé par le Bureau Exécutif du 09 Mai 2019*

Le challenge se déroulera du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 à la date de la finale Equip'Athlé 2019.

### 1. - Généralités

- Sont concernés uniquement les Benjamins et Minimes licenciés le jour de la compétition sur les épreuves cotées à la table Jeune.
- Pour un même challenge, un athlète ne peut compter qu'une seule fois

Dans le cas où l'athlète muterait en cours d'année, il comptera pour le club où il marque le plus de point **par challenge**, ainsi s'il change de club en milieu d'année il peut compter pour le club A en course et le club B en lancers s'il a muté entre les deux

- 4 classements sont calculés :

- a) Challenge Course : les 6 meilleures cotations des courses
- b) Challenge Sauts : les 6 meilleures cotations des sauts
- c) Challenge Lancers : les 6 meilleures cotations des Lancers
- d) Challenge Combiné : par contre, compte tenu que l'ordre dans lequel sont prises les cotations est d'une réelle importance sur le total final des points, le classement combiné (8 athlètes) sera effectué sur le total le plus élevé de la meilleure combinaison parmi les suivantes :

- 2 courses (sp, df, ma) + 2 lancers + 2 sauts + 2 haies
- 2 courses (sp, df, ma) + 2 sauts + 2 lancers + 2 haies
- 2 haies + 2 lancers + 2 courses (sp, df, ma) + 2 sauts
- 2 haies + 2 lancers + 2 sauts + 2 courses (sp, df, ma)
- 2 sauts + 2 courses (sp, df, ma) + 2 lancers + 2 haies
- 2 sauts + 2 lancers + 2 courses (sp, df, ma) + 2 haies
- 2 lancers + 2 courses (sp, df, ma) + 2 haies + 2 sauts
- 2 lancers + 2 sauts + 2 courses (sp, df, ma) + 2 haies
- ... (24 combinaisons possibles)

### 2. - Dotations à chaque club

- \* 600 € du 1<sup>er</sup> au 2<sup>ème</sup>
- \* 500 € du 3<sup>ème</sup> au 4<sup>ème</sup>
- \* 400 € du 5<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup>
- \* 300 € du 7<sup>ème</sup> au 8<sup>ème</sup>
- \* 200 € du 9<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup>

Ce qui porte le budget de ce challenge breton Jeunes (BE/MI) à 4 000 € par an.